



TAUX ET TARIFS DU CDG 77 – ANNÉE 2025

COTISATIONS/CONTRIBUTIONS	TAUX
Cotisations (Collectivités et établissements publics affiliés)	
Obligatoire	0,65 %
Additionnelle	0,14 %
Contribution au socle commun (Collectivités et établissements non affiliés adhérents à la convention socle commun)	0,12 %
	<u>Assiette de cotisation :</u> La masse salariale des collectivités

MISSIONS	TARIFS
Pôle prévention et santé	
Service Médecine Préventive <u>Collectivités et établissements publics affiliés</u> Adhésion à la convention médecine	
• Examens médicaux	
– Visite au CDG ou centre de visite / téléconsultation	95,00 €
– Visite en collectivité	100,00 €
– Rédaction de rapports ou fiches de capacités	110,00 €
– Visite IMC/CITIS/PPR avec rapport	205,00 €
• Action en milieu de travail	
– Forfait ½ journée	370,00 €
– Forfait ½ journée en pluridisciplinarité	480,00 €
<u>Collectivités et établissements publics non affiliés</u> Adhésion à la convention médecine	
• Examens médicaux	
– Visite au CDG ou centre de visite / téléconsultation	130,00 €
– Visite en collectivité	140,00 €
– Rédaction de rapports ou fiches de capacités	170,00 €
– Visite IMC/CITIS/PPR avec rapport	300,00 €
• Action en milieu de travail	
– Forfait ½ journée	455,00 €
– Forfait ½ journée en pluridisciplinarité	595,00 €
Service Hygiène et sécurité <u>Collectivités et établissements publics affiliés</u> Adhésion à la convention unique	
Chaque collectivité affiliée dispose d'un crédit de jour(s), selon sa taille, afin de solliciter les compétences du pôle prévention. Lorsqu'une collectivité souhaite dépasser ce crédit, elle doit financer les jours d'intervention via un coût horaire de 60,00 euros.	



TAUX ET TARIFS DU CDG 77 – ANNÉE 2025

<p>La collectivité affiliée, quelle que soit sa strate, bénéficie de l'accès aux :</p> <ul style="list-style-type: none">• Formations des assistants de prévention (1 module pour 1 seul agent par an et par collectivité)• Ressources documentaires sur le site du Centre de gestion• Matinées de la prévention (présentiel et webinaire)• Conseils tout au long de l'année (Téléphonique, courriel, etc...) <p>Nombre de jours d'interventions par strate</p> <ul style="list-style-type: none">▪ 0 à 19 agents▪ 20 à 49 agents▪ 50 à 149 agents▪ 150 à 349 agents▪ + 350 agents <ul style="list-style-type: none">• Prestations non incluses dans la cotisation additionnelle :<ul style="list-style-type: none">– Taux horaire– Etude ergonomique maintien dans l'emploi – tarif par jour d'intervention	<p>1 jour/an 2 jours/an 3 jours/an 4 jours/an 5 jours/an</p> <p>60,00 € 490,00 €</p>
<p><u>Collectivités et établissements publics non affiliés</u></p> <p>Adhésion à la convention unique</p> <ul style="list-style-type: none">– Taux horaire d'intervention– Taux horaire de formation– Taux horaire d'accompagnement (DUERP-Diagnostique RPS)– Etude ergonomique maintien dans l'emploi – tarif par jour d'intervention	<p>95,00 € 135,00 € 175,00 € 755,00 €</p>
<p>Pôle Expertise juridique et instances représentatives</p> <p>Service info statut</p> <p><u>Collectivités et établissements publics affiliés</u></p> <p>Adhésion à la convention unique</p> <ul style="list-style-type: none">• Prestation « Assurance chômage » - forfait par dossier instruit<ul style="list-style-type: none">– Etude d'une demande de droits d'indemnisation ou reprise d'indemnisation, rechargement, droit d'option, etc.– Etude règlementaire "chômage"– Révision de dossier déjà instruit• Atelier du statut<ul style="list-style-type: none">– Au centre de gestion - par ½ journée et par participant (repas inclus en cas de session d'une journée)– En intra mutualisée - par ½ journée et par participant– En intra limitée à 12 participants - par journée• Prestation "Examen du dossier individuel" et accompagnement projet RH<ul style="list-style-type: none">– Taux horaire	<p>216,00 € 77,00 € 22,50 € 142,00 € 162,00 € 1730,00 € 60,00 €</p>



TAUX ET TARIFS DU CDG 77 – ANNÉE 2025

<p><u>Collectivités et établissements publics non affiliés</u> Adhésion à la convention unique</p> <ul style="list-style-type: none">• Prestation « Assurance chômage » - forfait par dossier instruit<ul style="list-style-type: none">– Etude d'une demande de droits d'indemnisation ou reprise d'indemnisation, rechargement, droit d'option, etc. 324,00 €– Etude règlementaire "chômage" 108,00 €– Révision de dossier déjà instruit 28,00 €• Atelier du statut<ul style="list-style-type: none">– Au centre de gestion - par ½ journée et par participant (repas inclus en cas de session d'une journée) 270,00 €– En intra mutualisée - par ½ journée et par participant 297,00 €– En intra limitée à 12 participants - par journée 2375,00 €• Prestation "Examen du dossier individuel" et accompagnement projet RH<ul style="list-style-type: none">– Taux horaire 95,00 €	
<p>Médiation Préalable obligatoire <u>Collectivités et établissements publics affiliés</u> Adhésion à la convention médiation préalable obligatoire</p> <ul style="list-style-type: none">• Mission de médiation préalable obligatoire<ul style="list-style-type: none">– Forfait pour 1 jour d'intervention 530,00 €– Dépassement du forfait – surcoût par heure d'intervention 60,00 € <p><u>Collectivités et établissements publics non affiliés</u> Adhésion à la convention médiation préalable obligatoire</p> <ul style="list-style-type: none">• Mission de médiation préalable obligatoire<ul style="list-style-type: none">– Forfait pour 1 jour d'intervention 689,00 €– Dépassement du forfait – surcoût par heure d'intervention 95,00 €	
<p>Conseil juridique et statutaire <u>Collectivités et établissements publics affiliés</u></p> <ul style="list-style-type: none">— Situations individuelles complexes— Dossiers relevant du conseil de discipline <p><u>Collectivités et établissements publics non affiliés</u></p> <ul style="list-style-type: none">— Situations individuelles complexes— Dossiers relevant du conseil de discipline	<p>180,00 € par dossier</p> <p>200,00 € par dossier</p>
<p>Constitution des dossiers de promotion interne <u>Collectivités et établissements publics affiliés et non affiliés</u></p> <ul style="list-style-type: none">– de 1 à 4 dossiers– de 5 à 9 dossiers– de 10 à 14 dossiers– à partir de 15 dossiers	<p>30,00 € par dossier</p> <p>40,00 € par dossier</p> <p>50,00 € par dossier</p> <p>60,00 € par dossier</p>



TAUX ET TARIFS DU CDG 77 – ANNÉE 2025

<p>Assurance Groupe Depuis le 1er janvier 2021, un nouveau marché a été souscrit pour 4 ans avec le groupement conjoint SOFAXIS/CNP. L'adhésion des collectivités et établissements publics à ce marché implique des frais annuels de « gestion et suivi de contrat » calculés sur la base des agents couverts.</p> <ul style="list-style-type: none">• Garantie "tous risques" obligatoirement :<ul style="list-style-type: none">– Collectivités employant jusqu'à 29 fonctionnaires stagiaires et titulaires affiliés à la CNRACL– Collectivités employant des fonctionnaires stagiaires et titulaires à temps non complet et des agents non titulaires relevant du régime général de la sécurité sociale• Collectivités employant au moins 30 fonctionnaires stagiaires et titulaires affiliés à la CNRACL selon les risques souscrits :<ul style="list-style-type: none">– Maternité– Maladie Ordinaire– Longue maladie / Longue durée– Accident du travail– Décès	<p>27,00 € par agent couvert</p> <p>11,00 € par agent couvert</p> <p>4,10 € par agent couvert</p> <p>6,15 € par agent couvert</p> <p>10,20 € par agent couvert</p> <p>5,10 € par agent couvert</p> <p>1,05 € par agent couvert</p>
<p>Accompagnement CNRACL <u>Collectivités et établissements publics affiliés</u> Adhésion à la convention unique</p> <ul style="list-style-type: none">• Atelier Retraite<ul style="list-style-type: none">– Au centre de gestion - par ½ journée et par participant (repas inclus en cas de session d'une journée)– En intra - par ½ journée et par participant <p><u>Collectivités et établissements publics non affiliés</u> Adhésion à la convention unique</p> <ul style="list-style-type: none">• Atelier Retraite<ul style="list-style-type: none">– Au centre de gestion - par ½ journée et par participant (repas inclus en cas de session d'une journée)– En intra - par ½ journée et par participant	<p>80,00 €</p> <p>100,00 €</p> <p>140,00 €</p> <p>160,00 €</p>
<p>Pôle emploi, carrière et mobilité Compétences territoriales</p> <ul style="list-style-type: none">• Le chargé de mission et d'appui itinérant Adhésion à la convention itinérant Taux horaire d'intervention (incluant les frais de déplacement)	<p>56,00 €</p>



TAUX ET TARIFS DU CDG 77 – ANNÉE 2025

<ul style="list-style-type: none">L'archiviste itinérant Adhésion à la convention itinérant Taux horaire d'intervention (incluant les frais de déplacement)<ul style="list-style-type: none">En collectivitéPour le compte d'un service public autre que territorial	<p>60,00 € 80,00 €</p>
Emploi <u>Collectivités et établissements publics affiliés</u> Adhésion à la convention unique <ul style="list-style-type: none">Commission de titularisation d'apprenti travailleur handicapé<ul style="list-style-type: none">Examen du dossier de candidatureAudition du candidatAudition d'un candidat supplémentaire lors d'une même commissionCommission de détachement d'un fonctionnaire travailleur handicapé<ul style="list-style-type: none">Examen du dossier de candidatureAudition du candidatAudition d'un candidat supplémentaire lors d'une même commissionBilan professionnel (Forfait de 24 heures)<ul style="list-style-type: none">Collectivités de moins de 50 agents ou relevant du contrat assurance groupeCollectivités de 50 agents à 349 agentsCollectivités de 350 agents et plusAteliers du service emploi (dont la GPEEC)<ul style="list-style-type: none">Par ½ journée au CDG et par participantPar journée au CDG et par participant (repas inclus)En intra - par session de 6 à 12 personnesIntervention de la mission handicap sur des événements organisés par les collectivités<ul style="list-style-type: none">Pour une ½ journéePour une journée	<p>53,00 € par candidat 138,00 € 96,00 € 53,00 € par candidat 138,00 € 96,00 € 1511,00 € 1619,00 € 1727,00 € 141,00 € 282,00 € 1727,00 € 297,00 € 508,00 €</p>
<u>Collectivités et établissements publics non affiliés</u> Adhésion à la convention unique <ul style="list-style-type: none">Commission de titularisation d'apprenti travailleur handicapé<ul style="list-style-type: none">Examen du dossier de candidatureAudition du candidatAudition d'un candidat supplémentaire lors d'une même commissionCommission de détachement d'un fonctionnaire travailleur handicapé<ul style="list-style-type: none">Examen du dossier de candidatureAudition du candidat	<p>69,00 € par candidat 180,00 € 127,00 € 69,00 € par candidat 180,00 €</p>



TAUX ET TARIFS DU CDG 77 – ANNÉE 2025

<ul style="list-style-type: none">– Audition d'un candidat supplémentaire lors d'une même commission• Bilan professionnel (Forfait de 24 heures)<ul style="list-style-type: none">– Bilan forfaitaire de 24 heures• Ateliers du service emploi (dont la GPEEC)<ul style="list-style-type: none">– Par ½ journée au CDG et par participant (repas inclus en cas de session d'une journée)– Par journée au CDG et par participant (repas inclus)– En intra - par session de 6 à 12 personnes• Intervention de la mission handicap sur des événements organisés par les collectivités<ul style="list-style-type: none">– Pour une ½ journée– Pour une journée	127,00 € 2159,00 € 270,00 € 540,00 € 2375,00 € 561,00 € 836,00 €
<p>Mission Intérim</p> <p><u>Collectivités et établissements publics affiliés</u></p> <p>Adhésion à la convention intérim</p> <ul style="list-style-type: none">• Mise à disposition - forfait au mois<ul style="list-style-type: none">– Agent de catégorie A– Agent de catégorie B– Agent de catégorie C• Mise à disposition - forfait à la journée<ul style="list-style-type: none">– Agent de catégorie A– Agent de catégorie B– Agent de catégorie C• En cas d'heures supplémentaires effectuées – forfait horaire<ul style="list-style-type: none">– Agent de catégorie A– Agent de catégorie B– Agent de catégorie C• En cas de recrutement en cours de mission<ul style="list-style-type: none">– Coût forfaitaire <p><u>Collectivités et établissements publics non affiliés</u></p> <p>Adhésion à la convention intérim</p> <ul style="list-style-type: none">• Mise à disposition - forfait au mois<ul style="list-style-type: none">– Agent de catégorie A– Agent de catégorie B– Agent de catégorie C• Mise à disposition - forfait à la journée<ul style="list-style-type: none">– Agent de catégorie A– Agent de catégorie B– Agent de catégorie C• En cas d'heures supplémentaires effectuées – forfait horaire<ul style="list-style-type: none">– Agent de catégorie A– Agent de catégorie B	5100,00 € / mois 4225,00 € / mois 3650,00 € / mois 240,00 € / jour 200,00 € / jour 175,00 € / jour 38,00 € / heure supplémentaire 31,50 € / heure supplémentaire 27,50 € / heure supplémentaire 300,00 € 6355,00 € / mois 5480,00 € / mois 4905,00 € / mois 295,00 € / jour 260,00 € / jour 230,00 € / jour 46,50 € / heure supplémentaire 41,00 € / heure supplémentaire



TAUX ET TARIFS DU CDG 77 – ANNÉE 2025

<ul style="list-style-type: none">– Agent de catégorie C• En cas de recrutement en cours de mission<ul style="list-style-type: none">– Coût forfaitaire	36,50 € / heure supplémentaire 390,00 €	
Ressources Humaines		
Prestation « réalisation de la paie » <u>Collectivités et établissements publics affiliés</u> Adhésion à la convention paie <ul style="list-style-type: none">• Diagnostic paie (obligatoire afin de prendre en considération toutes les spécificités de la collectivité ou établissement) :<ul style="list-style-type: none">– Moins de 350 agents– Plus de 350 agents– Option : guide interne personnalisé à la gestion ressources humaines• Droit d'entrée à la prestation (une seule fois)• Paramétrage au démarrage (une seule fois)• Assistance au mandatement (une seule fois)• Coût par réalisation du bulletin mensuel y compris vérification<ul style="list-style-type: none">– Option : Coffre-fort numérique		90,00 € la demi-journée 190,00 € la journée 100,00 € 1440,00 € 1320,00 € 1200,00 € 8,00 € par bulletin et par mois 1,50 € par bulletin et par mois
<u>Collectivités et établissements publics non affiliés</u> Adhésion à la convention paie <ul style="list-style-type: none">• Diagnostic paie (obligatoire afin de prendre en considération toutes les spécificités de la collectivité ou établissement) :<ul style="list-style-type: none">– Moins de 350 agents– Plus de 350 agents– Option : guide interne personnalisé à la gestion ressources humaines• Droit d'entrée à la prestation (une seule fois)• Paramétrage au démarrage (une seule fois)• Assistance au mandatement (une seule fois)• Coût par réalisation du bulletin mensuel y compris vérification<ul style="list-style-type: none">– Option : Coffre-fort numérique		90,00 € la demi-journée 190,00 € la journée 100,00 € 1440,00 € 1320,00 € 1200,00 € 8,50 € par bulletin et par mois 1,50 € par bulletin et par mois
Prestation « gestion de la carrière » <u>Collectivités et établissements publics affiliés</u> Adhésion à la convention carrière <ul style="list-style-type: none">• Diagnostic carrière (obligatoire afin de prendre en considération toutes les spécificités de la collectivité ou établissement) :<ul style="list-style-type: none">– Moins de 350 agents– Plus de 350 agents– Option : guide interne personnalisé à la gestion ressources humaines• Droit d'entrée à la prestation carrière pour la vérification de l'historique de carrière• Coût gestion des carrières		90,00 € la demi-journée 190,00 € la journée 100,00 € 90,00 € pour 3 années 4,00 € par arrêté réalisé



TAUX ET TARIFS DU CDG 77 – ANNÉE 2025

<p><u>Collectivités et établissements publics non affiliés</u> Adhésion à la convention carrière</p> <ul style="list-style-type: none">• Diagnostic carrière (obligatoire afin de prendre en considération toutes les spécificités de la collectivité ou établissement) :<ul style="list-style-type: none">– Moins de 350 agents 90,00 € la demi-journée– Plus de 350 agents 190,00 € la journée• Option : guide interne personnalisé à la gestion ressources humaines 100,00 €• Droit d'entrée à la prestation carrière pour la reprise de l'historique de carrière 14,00 € par agent• Coût gestion des carrières 5,00 € par arrêté réalisé	
<p>Pôle éthique</p>	
<p>Référent déontologue, laïcité et alerte éthique <u>Collectivités et établissements publics non affiliés</u> Adhésion à la convention référent déontologue</p> <ul style="list-style-type: none">• Mission référent déontologue, laïcité et alerte éthique<ul style="list-style-type: none">– Adhésion annuelle 5000,00 €	
<p>Référent déontologue de l' élu local <u>Collectivités et établissements publics non affiliés</u> Adhésion à la convention référent déontologue de l' élu local</p> <ul style="list-style-type: none">• Mission référent déontologue<ul style="list-style-type: none">– Adhésion annuelle 5000,00 €	
<p>Système d'information et du numérique</p>	
<p>Protection des données à caractère personnel Adhésion au contrat d'accompagnement à la protection des données à caractère personnel</p> <p><u>Coût pour la première année (forfait prestation initiale + abonnement)</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Communes<ul style="list-style-type: none">– 0 à 249 habitants 672,00 €– 250 à 499 habitants 828,00 €– 500 à 749 habitants 960,00 €– 750 à 999 habitants 1164,00 €– 1000 à 1999 habitants 1452,00 €– 2000 à 4999 habitants 2502,00 €– 5000 à 9999 habitants 3426,00 €– 10000 à 19999 habitants 8040,00 €– 20000 à 29999 habitants 10080,00 €– 30000 à 39999 habitants 21360,00 €– 40000 à 59999 habitants 28200,00 €	



TAUX ET TARIFS DU CDG 77 – ANNÉE 2025

• CCAS	
– 0 à 3500 habitants	201,60 €
– + de 3500 habitants	
▪ 1 à 4 agents	672,00 €
▪ 5 à 9 agents	828,00 €
▪ 10 à 14 agents	960,00 €
▪ 15 à 19 agents	1164,00 €
▪ 20 à 29 agents	1452,00 €
▪ 30 à 49 agents	2502,00 €
▪ + de 50 agents	3246,00 €
• EPCI	
– Communauté de communes	4512,00 €
– Communauté d'agglomération	5280,00 €
• Syndicats	
– De 0 à 1 agents	201,60 €
– De 2 à 4 agents	672,00 €
– De 5 à 9 agents	828,00 €
– De 10 à 14 agents	960,00 €
– De 15 à 19 agents	1164,00 €
– De 20 à 29 agents	1452,00 €
– De 30 à 49 agents	2502,00 €
– + de 50 agents	3246,00 €

Coût de l'abonnement pour les années suivantes

• Communes	
– 0 à 249 habitants	348,00 €
– 250 à 499 habitants	456,00 €
– 500 à 749 habitants	552,00 €
– 750 à 999 habitants	708,00 €
– 1000 à 1999 habitants	864,00 €
– 2000 à 4999 habitants	1548,00 €
– 5000 à 9999 habitants	1788,00 €
– 10000 à 19999 habitants	4440,00 €
– 20000 à 29999 habitants	5400,00 €
– 30000 à 39999 habitants	11280,00 €
– 40000 à 59999 habitants	16200,00 €



TAUX ET TARIFS DU CDG 77 – ANNÉE 2025

<ul style="list-style-type: none">• CCAS<ul style="list-style-type: none">– 0 à 3500 habitants– + de 3500 habitants<ul style="list-style-type: none">▪ 1 à 4 agents▪ 5 à 9 agents▪ 10 à 14 agents▪ 15 à 19 agents▪ 20 à 29 agents▪ 30 à 49 agents▪ + de 50 agents• EPCI<ul style="list-style-type: none">– Communauté de communes– Communauté d'agglomération• Syndicats<ul style="list-style-type: none">– De 0 à 1 agents– De 2 à 4 agents– De 5 à 9 agents– De 10 à 14 agents– De 15 à 19 agents– De 20 à 29 agents– De 30 à 49 agents– + de 50 agents	<p>104,40 €</p> <p>348,00 €</p> <p>456,00 €</p> <p>552,00 €</p> <p>708,00 €</p> <p>864,00 €</p> <p>1548,00 €</p> <p>1788,00 €</p> <p>2544,00 €</p> <p>2952,00 €</p> <p>104,40 €</p> <p>348,00 €</p> <p>456,00 €</p> <p>552,00 €</p> <p>708,00 €</p> <p>864,00 €</p> <p>1548,00 €</p> <p>1788,00 €</p>
<p>Mises à disposition de matériels</p> <p>Adhésion au contrat de mise à disposition de matériels</p> <p><u>Matériel sans maintenance :</u></p> <p>Ordinateur fixe</p> <p>Ordinateur portable 15.6"</p> <p>Ordinateur portable 13.6"</p> <p>Pack office 365 business basic</p> <p>Ecran supplémentaire 24 pouces</p> <p>Station d'accueil</p> <p>Tablette Ipad 32 GO à l'unité</p> <p>Tablette Ipad 128 GO à l'unité</p> <p>Tablette Android 16 GO à l'unité</p> <p>Serveur gros groupe de travail (monosite et multisites, + de 15 agents) à l'unité</p> <p>Petit serveur de travail (- de 15 agents) à l'unité</p> <p>Serveur virtuel hébergé au CDG à l'unité</p> <p>Imprimante multifonction laser couleur à l'unité</p> <p>Vidéoprojecteur focale standard à l'unité</p> <p>Licences d'accès serveur, switch, wifi, VPN, etc. à l'unité</p>	<p>312,00 €</p> <p>312,00 €</p> <p>412,00 €</p> <p>7,00 € par mois et par poste</p> <p>35,00 €</p> <p>45,00 €</p> <p>95,00 €</p> <p>110,00 €</p> <p>45,00 €</p> <p>1200,00 €</p> <p>600,00 €</p> <p>Au cas par cas</p> <p>135,00 €</p> <p>153,00 €</p> <p>Au cas par cas</p>



TAUX ET TARIFS DU CDG 77 – ANNÉE 2025

<u>Matériel avec Maintenance :</u>	
Ordinateur fixe	441,00 €
Ordinateur portable 15.6''	441,00 €
Ordinateur portable 13.6''	541,00 €
Tablette Ipad 32 GO à l'unité	115,00 €
Tablette Ipad 128 GO à l'unité	130,00 €
Tablette Android 16 GO à l'unité	65,00 €
Serveur gros groupe de travail (monosite et multisites, + de 15 agents) à l'unité	950,00 €
Petit serveur de travail (- de 15 agents) à l'unité	440,00 €
Serveur virtuel hébergé au CDG à l'unité	Au cas par cas
Imprimante multifonction laser couleur à l'unité	155,00 €
Vidéoprojecteur focale standard à l'unité	175,00 €
Licences d'accès serveur, switch, wifi, VPN, etc. à l'unité	Au cas par cas
Infrastructures et sauvegardes	
Adhésion au contrat infrastructure et sauvegardes	
<u>Messagerie professionnelle :</u>	
Frais de mise en service	300,00 €
Abonnement annuel (2 adresses mail + abonnement plateforme hébergée)	110,00 € / an
Adresse mail supplémentaire (en option)	69,00 € / an
<u>Cotisation annuelle de sauvegarde de données serveurs à distance :</u>	
Frais de mise en service	300,00 €
Serveur < ou = à 100 Go	450,00 €
Serveur < ou = à 150 Go	520,00 €
Serveur < ou = à 200 Go	618,00 €
Serveur < ou = à 250 Go	716,00 €
Serveur < ou = à 300 Go	815,00 €
Serveur < ou = à 350 Go	913,00 €
Serveur < ou = à 400 Go	1010,00 €
Serveur < ou = à 450 Go	1108,00 €
Serveur < ou = à 500 Go	1875,00 €
<u>Cotisation annuelle de mise à disposition des emplacements de stockage :</u>	
Frais de mise en service	210,00 €
Serveur < ou = à 100 Go	70,00 €
Serveur < ou = à 150 Go	105,00 €
Serveur < ou = à 200 Go	140,00 €
Serveur < ou = à 250 Go	175,00 €
Serveur < ou = à 300 Go	210,00 €
Serveur < ou = à 350 Go	245,00 €
Serveur < ou = à 400 Go	280,00 €
Serveur < ou = à 450 Go	315,00 €
Serveur < ou = à 500 Go	350,00 €



TAUX ET TARIFS DU CDG 77 – ANNÉE 2025

Assistance technique	
Adhésion aux contrats d'assistance	
Contrat « assistance sur site » par intervention	149,00 €
Contrat annuel « assistance à distance » par poste de travail	110,00 €